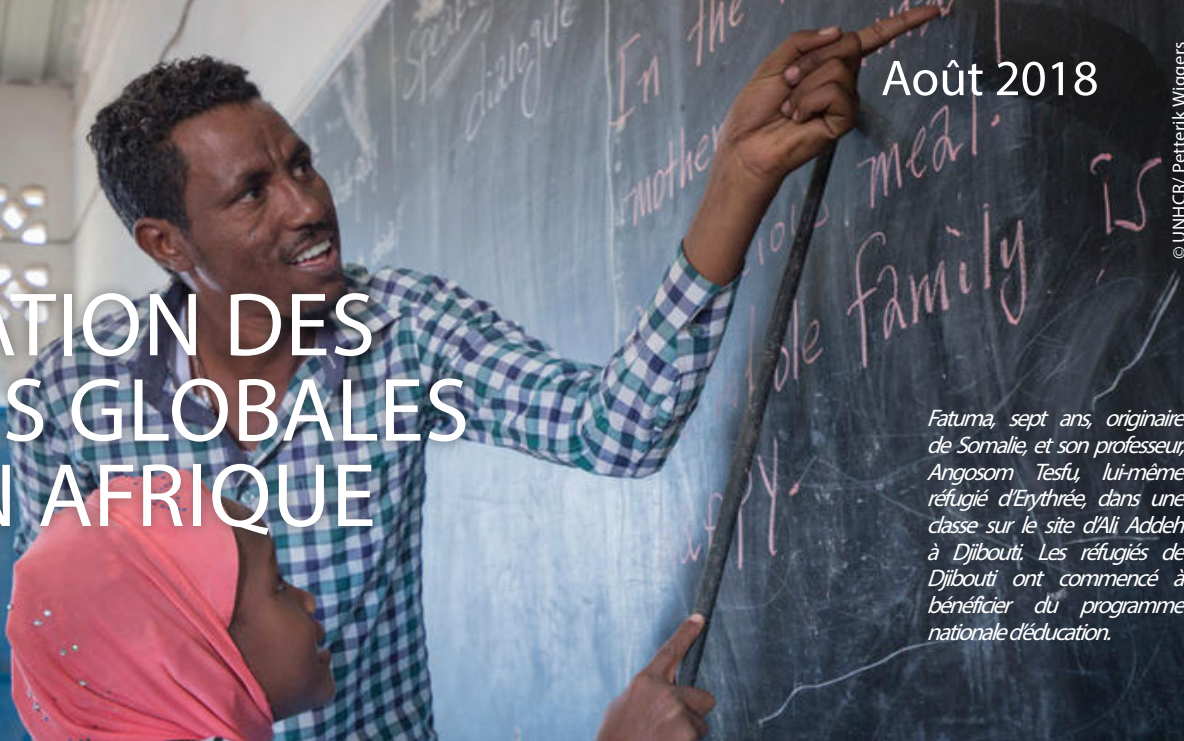


L'APPLICATION DES RÉPONSES GLOBALES (CRRF) EN AFRIQUE



Fatuma, sept ans, originaire de Somalie, et son professeur, Angosom Tesfu, lui-même réfugié d'Erythrée, dans une classe sur le site d'Ali Addeh à Djibouti. Les réfugiés de Djibouti ont commencé à bénéficier du programme nationale d'éducation.

I. ENGAGEMENTS DE LA DÉCLARATION DE NEW YORK

(19 Septembre 2016)



Responsabilité mondiale partagée

Reconnaissance du principe selon lequel la protection des réfugiés et l'assistance aux États hôtes sont une responsabilité internationale partagée.



Approche globale de la société

Des partenariats plus solides entre les gouvernements hôtes, y compris les Ministères compétents, les organismes des Nations Unies, les acteurs du développement, le secteur privé, les ONG, les institutions financières et la société civile.



Support aux pays hôtes

Fournir davantage de financements humanitaires et d'appui au développement. Cette aide doit être prévisible.



Interventions d'urgence dotées de fonds suffisants

S'engager à répondre aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil dès le début des situations d'urgence.



Autosuffisance

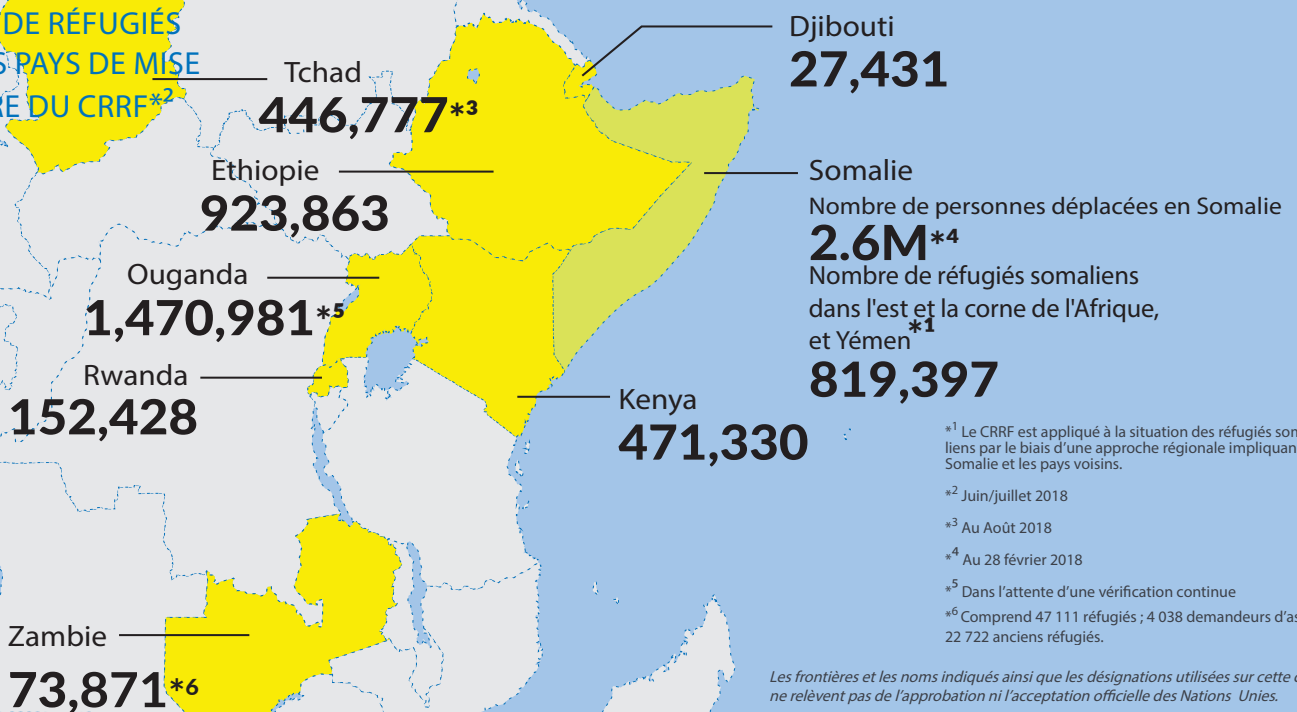
Engagement d'inclure les réfugiés dans les plans nationaux de développement et investir dans leur avenir et celui des communautés locales.



Accroître des solutions durables

S'engager à ouvrir plus de voies pour les réfugiés par la biais de la réinstallation et des voies complémentaires d'admission dans des pays tiers, et créer des conditions favorables au rapatriement volontaire.

II. NOMBRE DE RÉFUGIÉS DANS LES PAYS DE MISE EN ŒUVRE DU CRRF*2



*1 Le CRRF est appliqué à la situation des réfugiés somaliens par le biais d'une approche régionale impliquant la Somalie et les pays voisins.

*2 Juin/juillet 2018

*3 Au Août 2018

*4 Au 28 février 2018

*5 Dans l'attente d'une vérification continue

*6 Comprend 47 111 réfugiés ; 4 038 demandeurs d'asile ; 22 722 anciens réfugiés.

Les frontières et les noms indiqués ainsi que les désignations utilisées sur cette carte ne relèvent pas de l'approbation ni l'acceptation officielle des Nations Unies.

PRINCIPAUX DOMAINES D'APPLICATION ET PROGRÈS

• Le CRRF s'appuie sur trois engagements pris au Sommet des dirigeants*, à savoir :

1. Adopter une **nouvelle loi sur les réfugiés** pour leur accorder plus de droits ;

2. Fournir une **éducation de qualité** à tous les enfants réfugiés ; et

3. Accorder aux réfugiés **l'accès au système national de santé**.

• La **nouvelle loi sur les réfugiés** et ses deux décrets d'application donnent aux réfugiés **l'accès aux services sociaux** tels que l'éducation, la santé, la justice et l'emploi.

• Les réfugiés sont inclus dans le **système de santé national** depuis 2018. Le Ministère de la Santé est désormais responsable pour les soins de santé pour les réfugiés.

• Le CRRF est l'instrument de mise en œuvre des **9 engagements** pris par le gouvernement. Ceux-ci sont regroupés en **6 domaines thématiques** :

1. Promouvoir la vie hors des camps de réfugiés

2. L'éducation

3. L'accès au travail et aux moyens de subsistance

4. La documentation civile

5. Les services sociaux de base

6. L'intégration locale

• **Le taux d'inscription des enfants réfugiés** dans les écoles primaires a **augmenté 37%** depuis l'année scolaire 2016. (actuellement l'inscription pour ce groupe d'âge est à 72% ; proche de l'engagement du Gouvernement d'en inscrire 75%).

• Le CRRF s'appuie sur les engagements suivants :

1. Améliorer **l'autosuffisance et l'inclusion** des réfugiés au Kenya ;

2. Faciliter le **statut juridique** des réfugiés qui revendiquent la citoyenneté ou la résidence par le mariage et la filiation ;

3. **Faciliter la scolarisation** des réfugiés et des Kenyans.

• Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2022, finalisé en juin 2018, **intègre les réfugiés et les apatrides** dans le groupe des populations cibles, pour la première fois.

• Le CRRF en Ouganda couvre **5 domaines clés** :

1. Admission et droits ;

2. Intervention d'urgence et besoins continus ;

3. Résilience et autonomie ;

4. Des solutions élargies ;

5. Le rapatriement volontaire.

• Un **nouveau plan national pour l'éducation** des réfugiés et des communautés d'accueil (2018-2021) vise à garantir que tous les **enfants et adolescents réfugiés**, ainsi que les **membres des communautés hôtes**, aient accès à une **éducation de qualité**, à tous les niveaux. Environ **675 000** enfants par an en bénéficieront.

Rwanda

Tchad

Zambie

Approche régionale pour les réfugiés somaliens

PRINCIPAUX DOMAINES D'APPLICATION ET PROGRÈS

• Le CRRF est guidé par les engagements suivants :

1. Permettre à 58 000 réfugiés de **bénéficier de services bancaires** ;

2. Délivrer des **cartes d'identité et des documents de voyage** à 160 000 réfugiés en zone urbaine ;

3. Permettre à 30 000 réfugiés d'adhérer à **l'assurance maladie nationale** ;

4. Améliorer l'intégration des enfants réfugiés dans le **système national d'éducation**.

• La vérification des réfugiés vivant au Rwanda qui est en cours permettra à 30 000 réfugiés urbains d'adhérer à **l'assurance maladie nationale**, ainsi qu'à 160 000 réfugiés de recevoir leur **carte d'identité** et leurs **documents de voyage**.

• Le CRRF sera guidé par les engagements suivants :

1. Améliorer l'accès à l'éducation secondaire ;

2. Encourager les universités à offrir aux réfugiés les **mêmes conditions d'étude** qu'aux étudiants tchadiens ;

3. Faciliter l'accès aux **terres arables** à 236 000 réfugiés ;

4. Réguler des documents d'état civil pour délivrer des **certificats de naissance** pour environ 140 000 enfants réfugiés.

5. Adopter la **loi nationale** sur le statut de réfugiés et demandeurs d'asile.

• En juin 2018, **108 écoles** situées dans des camps et sites de réfugiés **ont été déclarées des écoles publiques**, permettant aux enfants réfugiés d'étudier aux côtés d'enfants tchadiens.

• Le CRRF s'appuie sur les engagements pris par le gouvernement, qui consistent à :

1. **Intégrer** les réfugiés Angolais, Rwandais et Congolais de longue date, qui remplissent les conditions requises ;

2. Proposer des **alternatives au camp des réfugiés** ;

3. Améliorer les mécanismes permettant aux **réfugiés d'accéder à l'emploi** ;

4. Améliorer l'accès à **l'éducation dans les établissements humains** ;

5. Donner accès à **l'état civil** et à d'autres **documents juridiques**.

• La **nouvelle loi zambienne sur les réfugiés** permet de promouvoir la **vie hors des camps de réfugiés**, **d'accorder aux réfugiés davantage de droits et de services**, et de faciliter la **résidence permanente et la naturalisation**.

• L'approche régionale du CRRF pour les réfugiés somaliens :

1. Aborde les **causes profondes du déplacement**, et

2. Favorise le **partage des responsabilités** entre les pays de la région qui accueillent des réfugiés somaliens.

NIVEAU REGIONAL:

• Les États membres de l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD) qui ont signé la Déclaration de Djibouti se sont engagés à **inclure les réfugiés dans leurs systèmes nationaux d'éducation d'ici 2020**.

À L'INTÉRIEUR DE LA SOMALIE:

• Le **Plan d'action national** pour des solutions durables en faveur des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes a été adopté à l'issue du **Forum national sur les solutions durables en août 2017** où les Somaliens eux-mêmes ont mené des discussions sur les questions de déplacement.